Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

PHILOSOPHIE

ÉPREUVE C4 : IDENTIFICATION D'UN QUESTIONNEMENT AU SEIN D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 4 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PHILOSOPHIE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : LICENCE PHILOSOPHIE, ÉVALUATION DU BLOC DE COMPÉTENCE C4

Cette épreuve porte sur l'identification et la formulation d'un problème philosophique, sa mise en relation avec des textes et des repères historiques, ainsi que l'examen de sa portée contemporaine. Les documents du dossier sont des synthèses de travail rédigées pour le sujet à partir des œuvres indiquées. Ils ne sont pas des citations littérales.

Le libellé C4 renvoie à une ancienne nomenclature de bloc de compétences de la licence Philosophie. La licence étant un diplôme national dont les modalités d'évaluation sont fixées par chaque établissement, la durée et le coefficient indiqués ici relèvent du cadrage de cette épreuve et ne constituent pas des modalités nationales communes à toutes les universités.

Répondez de manière rédigée et argumentée. Appuyez vos analyses sur les documents, distinguez les thèses des auteurs et explicitez les étapes de votre raisonnement. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Dégager le problème philosophique (5 points)

Lecture conceptuelle et formulation d'un questionnement

À partir des documents DT 1 et DT 2, identifiez la difficulté commune aux deux démarches philosophiques. Il ne s'agit pas de résumer successivement les textes, mais de construire le problème auquel ils répondent.

1.1 (2 points) Dans le document DT 1, distinguez la règle de méthode proposée et la fin que cette méthode doit servir. Expliquez en quoi le doute joue un rôle dans cette démarche.

1.2 (1 point) Dans le document DT 2, expliquez la différence entre l'usage privé et l'usage public de la raison, en précisant le critère qui permet de les distinguer.

1.3 (2 points) Formulez une question philosophique précise qui rende compte de la difficulté commune aux deux documents. Justifiez votre formulation en indiquant les deux exigences ou positions qu'elle met en tension.

PARTIE 2 : Situer les réponses dans l'histoire de la philosophie (5 points)

Repères historiques, concepts et comparaison des démarches

Mobilisez les informations des documents DT 1 et DT 2 ainsi que les repères chronologiques fournis dans le tableau. Toute comparaison doit porter sur les arguments et non sur la seule époque des auteurs.

Repères historiques des documents

Auteur et œuvre	Repère chronologique	Question traitée dans le document
René Descartes, Discours de la méthode	1637	Comment conduire sa raison afin de rechercher le vrai ?
Immanuel Kant, Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?	1784	À quelles conditions un individu peut-il faire usage de sa raison ?

Repères fournis pour l'analyse des textes

2.1 (2 points) Montrez comment le document DT 1 s'inscrit dans le projet moderne de recherche méthodique de la vérité. Appuyez votre réponse sur deux éléments précis du document et sur le repère chronologique fourni.

2.2 (3 points) Comparez les conditions de l'autonomie intellectuelle chez Descartes et chez Kant telles qu'elles sont présentées dans DT 1 et DT 2. Dégagez un point de convergence et une différence importante entre leurs démarches.

PARTIE 3 : Mettre les textes en relation avec une question contemporaine (5 points)

Transfert conceptuel et examen d'un cas

Le document DT 3 présente une situation contemporaine. Vous devez en analyser les enjeux à l'aide des concepts et des distinctions établis dans les documents précédents. Les données du cas sont entièrement fournies dans DT 3.

Éléments du cas contemporain

Élément du cas	Information fournie
Publication	Une plateforme affiche à 8 h une affirmation concernant un événement public.
Source initiale	La publication renvoie à un extrait de 20 secondes, sans lien vers le document complet.
Vérification disponible	À 12 h, un document public consultable permet de vérifier que l'extrait omet une phrase qui modifie le sens de l'affirmation.
Réaction de l'auteur de la publication	L'auteur maintient son affirmation et refuse d'examiner le document complet.
Espace de discussion	Les utilisateurs peuvent publier des objections et des justifications accessibles aux autres participants.

Données à prendre en compte pour répondre aux questions 3.1 et 3.2

3.1 (2 points) À partir de DT 1, proposez deux opérations de vérification que devrait accomplir un lecteur avant d'admettre l'affirmation de la publication. Expliquez le lien entre chacune de ces opérations et la méthode cartésienne présentée dans le document.

3.2 (3 points) À partir de DT 2 et DT 3, examinez si l'espace de discussion décrit peut favoriser l'usage public de la raison. Distinguez les conditions qui le rendent possible de l'obstacle constitué par le refus de l'auteur d'examiner une objection. Justifiez votre réponse.

PARTIE 4 : Construire une réponse argumentée (5 points)

Problématisation, argumentation et conclusion

Rédigez une réponse organisée à la question suivante : « La recherche de la vérité exige-t-elle de penser par soi-même, ou dépend-elle aussi de la confrontation avec autrui ? »

Votre réponse doit poser le problème, examiner au moins deux réponses possibles, mobiliser de façon pertinente les documents DT 1, DT 2 et DT 3, puis proposer une conclusion justifiée. Vous pouvez nuancer ou dépasser les positions présentées, à condition d'expliciter votre raisonnement.

4.1 (5 points) Rédigez la réponse argumentée demandée. La qualité de la problématisation, la précision des concepts, l'usage raisonné des documents et la cohérence de la conclusion seront évalués.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DESCARTES : MÉTHODE ET RECHERCHE DU VRAI

Repère bibliographique : René Descartes, Discours de la méthode, 1637, deuxième partie.

Synthèse de travail : Descartes présente la méthode comme un ensemble de règles destinées à conduire correctement la raison. Elle invite notamment à ne tenir pour vrai que ce qui se présente avec une évidence suffisante, à diviser une difficulté en éléments plus simples, à ordonner l'examen du plus simple au plus complexe et à vérifier que rien n'a été omis. Le doute méthodique suspend provisoirement l'assentiment lorsque des raisons de douter existent ; il ne constitue pas une fin en soi, mais un moyen de rechercher une connaissance mieux fondée. La démarche engage chacun à examiner ses jugements plutôt qu'à s'en remettre sans examen à l'opinion reçue.

DT 2 : KANT : AUTONOMIE ET USAGE PUBLIC DE LA RAISON

Repère bibliographique : Immanuel Kant, Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?, 1784.

Synthèse de travail : Kant associe les Lumières à la sortie de l'état de tutelle intellectuelle, c'est-à-dire à la difficulté de se servir de son propre entendement sans la direction d'un autre. Cette autonomie demande du courage, mais elle suppose aussi des conditions permettant l'examen et la discussion des raisons. Kant distingue l'usage privé de la raison, lié à une fonction ou à une charge déterminée, de son usage public, lorsque quelqu'un s'adresse comme savant au public des lecteurs. L'usage public doit pouvoir s'exercer librement afin que les propositions puissent être examinées et discutées. Cette liberté de discussion n'implique pas que toute opinion soit vraie : elle rend possible la confrontation raisonnée des arguments.

DT 3 : CAS CONTEMPORAIN : VÉRIFIER ET DISCUTER UNE AFFIRMATION DIFFUSÉE EN LIGNE

Situation : à 8 h, une plateforme affiche une affirmation concernant un événement public. La publication renvoie à un extrait vidéo de 20 secondes, sans lien vers le document complet. À 12 h, un document public consultable permet de vérifier que l'extrait omet une phrase qui modifie le sens de l'affirmation. L'auteur maintient néanmoins son affirmation et refuse d'examiner le document complet. Les utilisateurs de la plateforme peuvent publier des objections et des justifications visibles par les autres participants.

Limites du cas : aucun élément ne permet de connaître les motivations de l'auteur, l'identité des personnes ayant produit la vidéo ou la fiabilité d'autres sources non mentionnées. Les candidats ne doivent pas ajouter de faits absents de l'énoncé. L'analyse porte sur les opérations de vérification, le rapport au doute et les conditions d'une discussion publique raisonnée.

Chronologie et possibilités de vérification

Moment	Fait disponible	Conséquence pour l'analyse
8 h	Publication d'une affirmation accompagnée d'un extrait de 20 secondes	Le lecteur dispose d'un extrait, mais pas du document complet.
12 h	Un document public consultable révèle l'omission d'une phrase qui modifie le sens	Une vérification du contexte complet est possible.
Après 12 h	L'auteur maintient son affirmation et refuse d'examiner le document	Le maintien de l'assentiment doit être distingué de l'examen des raisons disponibles.

Données du cas fournies dans le sujet

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 1.3 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau afin de préparer vos réponses. Les formulations inscrites dans le tableau ne remplacent pas les réponses rédigées demandées dans le sujet.

Mise en relation des démarches de Descartes et de Kant

Point de comparaison	Descartes, DT 1	Kant, DT 2
Question ou difficulté traitée		
Rôle de l'examen critique		
Condition de l'autonomie intellectuelle		
Point de convergence et différence		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en indiquant deux opérations de vérification adaptées au cas de DT 3 et leur justification philosophique. Les réponses doivent être reprises et expliquées dans la copie.

Tableau d'analyse du cas contemporain

Opération de vérification	Donnée du cas utilisée	Lien avec la méthode présentée dans DT 1
.....		
.....		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.